



ODORGATE PLUS

NEUTRALISANT DE MAUVAISES ODEURS



- ▶ **ODORGATE PLUS est un liquide concentré qui permet de bloquer les processus de fermentation des déchets organiques.**
- ▶ **Efficace : élimine les mauvaises odeurs en agissant sur les composants organiques qui en sont la cause.**
- ▶ **Le colorant ne tâche pas.**
- ▶ **Détruit efficacement par une réaction d'oxydation catalytique les odeurs de déchets organiques comme ceux des viandes avariées, poissons, volailles, végétaux, fruits, champignons, animaux de compagnie, les odeurs d'urine, de vomis, de selles, etc.**
- ▶ **Agit aussi sur une grande variété d'odeurs chimiques telles que les fuels lourds.**
- ▶ **Les processus de digestion bactérienne ne sont pas influencés par ce produit.**
- ▶ **S'utilise en curatif pour éliminer les mauvaises odeurs, mais aussi en préventif.**
- ▶ **Totalement soluble dans l'eau.**
- ▶ **Sans formol. Sans attaque sur les supports. Ininflammable.**

Pour le traitement aérien des nuisances olfactives telles qu'installations de stockage des déchets non dangereux, incinération et centres de transfert d'ordures ménagères, méthanisation...

APPLICATION

- Traitement des ordures : Diluer dans de l'eau de 0,1 à 2%. Pulvériser sur la surface à traiter.
- Traitement des réservoirs d'eau des WC chimiques : Rajouter de 50 à 150 ml de produit dans le réservoir, selon la capacité de celui-ci.

Nota : Le produit pur peut endommager certains types de matériaux plastiques ou en caoutchouc.

UTILISATEURS

Déchetteries, syndics de copropriété, services de maintenance de tout type d'industrie alimentaire : conserveries, meuneries, boulangeries, abattoirs, rues piétonnes, etc...

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Caractéristiques

Aspect: Liquide limpide bleu foncé.
Odeur: Cerise.
Densité à 20 °C : 1,01 environ.
pH : 7,5.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

**POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52**

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes.

D1508-0722

